



# VIVRE A GOULVEN



BEVAÑ E GOULC'HEN  
BULLETIN D'INFORMATIONS ~ KELEIER

## Bulletin du 14 février 2014

Le bulletin est disponible sur le site de la Communauté de Communes : <http://www.pays-lesneven.fr>.

Pour recevoir régulièrement le bulletin d'information dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en **mairie**.

Le prochain bulletin paraîtra le 27 février 2014, merci d'envoyer vos articles avant le 25 février 2014.

**Mairie** : ☎ 02.98.83.40.69. – Fax : 02.98.83.56.29. – Courriel : [mairie.goulven@wanadoo.fr](mailto:mairie.goulven@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, **mercredi**, jeudi, samedi : **9h – 12h**.

**La mairie sera fermée tous les vendredis.**

Permanence du maire et ses adjoints le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.11.10.49.88.



### ↳ Elections : note à l'attention des électeurs :

- **Les dimanche 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 11 conseillers municipaux** sur la commune de Goulven. Ils seront élus pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.
- **Attention, il faut désormais OBLIGATOIREMENT présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.**
- La présentation du bulletin de vote ne change pas. Les électeurs (dans notre commune de moins de 1000 habitants), n'éliront pas de conseillers communautaires lors de l'élection municipale. En effet, ce sera lors de l'élection du maire et des adjoints à la première réunion du conseil municipal qu'ils seront déterminés. Pour plus d'infos <http://www.interieur.gouv.fr> rubrique Elections.
- **Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?** Vous pouvez établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de Goulven de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'Instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.



↳ **Si vous avez pris des photos des prairies inondées de Kerbrat an Dour, merci de contacter la mairie.**

↳ **De même, merci de nous prévenir en mairie si vous avez subi des dégâts liés aux fortes pluies des derniers jours.**

↳ **Ils sont morts pour la France:** 2014. Des commémorations du centenaire du début de la Grande Guerre auront lieu un peu partout en France. Le monument aux morts de Goulven est orné d'une cinquantaine de noms. Qui sont ces personnes qui ont donné leur vie pour la patrie? Où habitaient-ils à Goulven? Où et comment sont-ils morts? C'est pour répondre à ces questions et pour que combattants et victimes civiles ne soient pas que des noms inscrits dans la pierre que je vais tenter de rassembler dans un ouvrage les renseignements concernant tous les "Morts pour la France" du XXe siècle. Pour y parvenir, **j'ai besoin de votre concours**. Vous possédez des documents (photos, lettres, souvenirs, etc ...) ou vous connaissez des personnes en possédant? Vous avez des informations utiles pour retracer l'histoire de ces personnes? Le projet vous intéresse et vous souhaitez y participer? Vous pouvez prendre contact avec Alain Bouquet au 02.98.83.51.88. ou par courriel [alamo29@gmail.com](mailto:alamo29@gmail.com). Tous les documents seront rendus après exploitation.

↳ **Piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles.** Le Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon et la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) recherchent des piègeurs pour lutter contre la prolifération des rongeurs aquatiques nuisibles (*rat musqué et ragondin*). Les cours d'eau du Bas-Léon étant fortement impactés, une campagne de lutte collective se déroulera entre mars et juin 2014. Une remise des cages aura lieu à Kernilis le **lundi 03 mars entre 18h et 18h30**. Pour mieux valoriser l'investissement des bénévoles, **une indemnité de 3 € sera versée par capture**. Pour plus de renseignements, contactez Clément Le Jeune (Technicien de rivière) au **02.98.30.75.24**.



## Vie associative

↳ La prochaine randonnée des **clubs des Aînés de la communauté des communes** aura lieu le **mercredi 26 février à Plounéour Trez**. Départ du bourg à 14h.

↳ **Goulven découverte** : Assemblée Générale Extraordinaire le **samedi 8 mars à 9h30** à la salle communale. Objet : changements de statuts, présentation du projet d'expositions d'œuvres monumentales, pot de l'amitié.

↳ **Familles Rurales – Association Familles de la baie : Goulven – Plouider – Plounéour-Trez. L'assemblée générale de l'association aura lieu le vendredi 21 février à 18h30, à la salle « Espace rencontres » de Plouider.** Vos idées, souhaits, suggestions nous intéressent pour proposer de nouvelles activités : aux « Adultes » : couture, peinture..., aux « Enfants » : périodes d'ouverture et horaires de l'accueil de loisirs... Une animation sera proposée aux enfants dans une salle annexe.  
Un pot de l'amitié parents et enfants clôturera cette assemblée.



## Vie paroissiale

### ↳ **Ensemble paroissial de la Côte des Légendes**

**Vendredi 14 février : La rencontre sur les textes du Carême**, avec Michel Scouarnec à 20h à la salle du patronage du Folgoët est annulée.

**Samedi 15 février à 18h** : Messe à Guissény.

**Dimanche 16 février à 10h30** : messe à Plounéour. (messe anniversaire en mémoire de Marie Héléne Richard)

**Dimanche 16 février de 9h à 12h** : Temps fort de Catéchèse pour les enfants de Brignogan, Goulven et Plounéour. Salles paroissiales de Kerlouan.

**Mardi 18 février** : « Fête de Ste Bernadette » à 18h messe à Brignogan.

**Samedi 22 février à 18h** : messe à Kerlouan.

**Dimanche 23 février à 10h30** : messes à Goulven et St Frégant.

**Baptême** : Permanences tous les samedis à partir du 15 février de 10h45 à 11h45 à la salle paroissiale de Plounéour.

**Les réunions** de préparation au Baptême auront lieu le 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois (21/03 – 18/04 – 16/05 – 20/06 – 1/07 – 8/08) à 20h30 à la salle paroissiale de Plounéour.

**Eveil à la Foi : samedi 22 février à 14h** à la salle Ker Diguemer à Kerlouan. Tous les enfants de 3 à 7 ans de notre ensemble paroissial sont invités avec leurs parents, grands parents et amis à participer aux ateliers sur le thème « La découverte du pays de Jésus »

**Brignogan** : Messes en semaine à la sacristie. (Salle en haut de l'église à droite). Mardi à 9h (messe pour les défunts de nos familles). Mercredi et Vendredi à 18h.

**Plounéour** : Permanences d'accueil au presbytère du lundi au samedi de 10h à 11h30.



### ↳ **Prochains pèlerinages Diocésains :**

- **Les marches du Carême** : le 9 mars Notre Dame du Folgoët, puis Notre Dame de Kernitron, suivront Notre Dame des Portes, Notre Dame de Rumengol et Sainte Anne La Palud.

- **Le samedi 31 mai** : pèlerinage d'un jour à Querrien, commune de La Prenessaye, près de Loudéac (22).

- **Du 9 au 12 juin** : le Mont Saint Michel – Chartres – Saint Benoît sur Loire – Solesmes. Il est conseillé de s'inscrire sans tarder.

Renseignements et inscriptions au presbytère de Lesneven. Tél : 02.98.83.00.43. aux heures des permanences 9h15-11h45 et 15h-18h.



## Communauté de communes

Contact : 12, boulevard des Frères lumières – BP 75 – 29260 LESNEVEN - ☎ 02.98.83.21.77



**Courriel : [contact@cc-pays-de-lesneven.fr](mailto:contact@cc-pays-de-lesneven.fr) - Site : [www.pays-lesneven.fr](http://www.pays-lesneven.fr)**

**REDUCTION DES DECHETS** : 2014 est une année de test sans incidence sur la facture, une année faite pour s'habituer à son rythme au nouveau système, pour apprendre à réduire ses déchets.

**Emballages secs** : les anciennes colonnes de tri sont réparties sur le territoire pour compléter le réseau de colonne JAUNE, n'hésitez pas à y déposer vos emballages et vos papiers. Pour limiter vos déplacements, réduisez le volume des emballages plastique en marchant simplement dessus.

**Mode d'emploi du badge** : La colonne à ordures ménagères invite d'abord à appuyer sur le bouton de mise en service (le témoin rouge s'allume) puis, après quelques secondes, à présenter son badge (le témoin vert s'allume). On peut alors ouvrir le tambour. S'il ne s'ouvre pas, il faut appuyer vers le bas pour libérer la fermeture avant de lever.

**Certains dysfonctionnements concernant le ramassage des déchets à recycler ont été relevés, et sont en cours de résolution.**

**Ramassage des anciens bacs** : les anciens bacs de collecte sont en cours de suppression. Compte tenu de leur quantité, cela va durer quelques jours. Pour faciliter cette opération qui va rendre notre paysage plus agréable, la communauté vous remercie de ne plus y déposer d'ordures ménagères.

**Vente des anciens matériels de collecte** : la communauté vend les bacs verts de 1100 litres au prix de 25 €.

**COLLECTE DES ORDURES MENAGERES** : Les bacs individuels sont collectés dans la commune le mercredi. Présenter le bac au point de regroupement (à l'emplacement de l'ancien bac vert de 1100 litres) la veille au soir.

**Contact du pôle environnement par téléphone au 0810 440 500 ou par courriel « [environnement@cc-pays-de-lesneven.fr](mailto:environnement@cc-pays-de-lesneven.fr) »**

**PIG sur l'amélioration de l'habitat privé.** La communauté de communes, soucieuse du cadre de vie de ses habitants, lance au 1er janvier 2014 un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour une durée de 5 ans. L'objectif est d'aider des propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat (amélioration de la performance énergétique, adaptation au handicap et au vieillissement, lutte contre l'habitat indigne). Le bureau d'études Citémétrie a été missionné pour apporter les conseils nécessaires aux propriétaires dans la mise en œuvre de leur projet et les assister gratuitement dans le montage des dossiers de subventions. Dès février, des permanences ouvertes au public seront organisées à la communauté de communes de Lesneven tous les 1ers mercredis du mois, de 9h à 12h. Vous pouvez d'ores et déjà les contacter : CITEMETRIE, équipe opérationnelle - Tél : 02 98 43 99 65 - [pig.lesneven-abers-iroise@citemetrie.fr](mailto:pig.lesneven-abers-iroise@citemetrie.fr)



### **ADIL 29 – information sur le logement**

En complément du PIG, vous pouvez toujours consulter gratuitement les juristes de l'ADIL pour toute question relative au logement : ADIL29, 14, Bd Gambetta à Brest - Tél. 02.98.46.37.38. - [www.adil29.org](http://www.adil29.org). Des permanences régulières sont assurées sur la communauté de communes : Lesneven : chaque 2<sup>ème</sup> mercredi du mois, de 9h à 12h à la communauté de communes (12 février) 02.98.21.0. 22. - Plounéour-Trez : chaque 4<sup>ème</sup> mercredi du mois, de 9h à 12h, en mairie. Renseignements au 02.98.83.41.03.

**Animation jeunesse : Pass'sport = dispositif d'animation sportive.** Tu as entre 14 et 17 ans et tu habites sur le territoire communautaire ? Tu veux faire du sport entre jeunes et sans prise de tête ? Le service enfance jeunesse communautaire te propose le « Pass'sport », un nouveau dispositif d'animation sportive. Les activités multisports auront lieu le jeudi soir après les cours et un dimanche par mois. Le jeudi, un dispositif de transport t'amènera sur les lieux d'animation et te ramènera dans ta commune. L'inscription se fait au trimestre, pour un coût de 5 € ta présence est par la suite libre. Renseignements et inscriptions au point information jeunesse (en face de l'église à Lesneven) ou par téléphone au 06.08.70.06.64, Informations supplémentaires sur [www.pays-lesneven.fr](http://www.pays-lesneven.fr) ou sur facebook : service jeunesse pays de Lesneven.



**Maison de l'emploi : Forum de l'emploi, samedi 15 février de 10h à 13h** à la salle Kerjézéquel à Lesneven **30 employeurs du territoire présents.** La grande distribution, la restauration, les services à la personne, l'agriculture, l'animation, l'intérim, le nettoyage ... Des informations sur la recherche d'emploi, le droit du travail, le BAFA, etc. Prévoir un CV. **Maison de l'Emploi – 02.98.21.13.14**



## **Animations diverses**

- **Zumba party, vendredi 21 février à la salle Brocéliande** de Ploudaniel de 19h à 20h30, animée par Malou, ouvert à tous à partir de 14 ans, organisée par le gym club de Ploudaniel. Tarifs 5 €. Renseignements au 02.98.83.70.32. ou 02.98.83.63.35.

- **Kig Ha Farz à Plounéour-Trez** : Un groupe de parents ayant adopté des enfants en Ethiopie (dont la famille GAC de Poulivin, Plounéour-Trez) organise un Kig Ha Farz qui a pour but de financer la scolarisation des enfants en Ethiopie. L'association qui parraine les enfants s'appelle ARM (Amis de Reine de Miséricorde) – site [www.jeparraine.com](http://www.jeparraine.com), est reconnue d'utilité publique. **Retrouvons-nous le dimanche 23 février 2014 à 12h à Plounéour-Trez, à la salle annexe.** Menu : kig-ha-farz ou jambon-frites, salade d'endives, dessert, café. **Sur réservation exclusivement.** Tarifs adultes sur place : 11 €, à emporter : 10 €, -15 ans : 6 €. Merci de réserver avant le 10 février chez Ewa et Paul GAC: 02.98.83.50.96 ou [lipkagacewa@wanadoo.fr](mailto:lipkagacewa@wanadoo.fr)

- **Comité de jumelage Lesneven Bad Heilbrunn, à Lesneven : soirée bavaroise-bretonne le 22 février 2014**, salle de Kerjezekel. Soirée traditionnelle bretonne bavaroise. Repas choucroute, forêt noire, café. Musiques danses avec le Bagad Pagan, les danseurs d'Avel dro, les musiciens bavarois de Bad Heilbrunn. **Tarif : 13 €.** **Contact** : Cloarec Alain [alcloarec@wanadoo.fr](mailto:alcloarec@wanadoo.fr), 02.98.83.35.15. - Droff David: 02.98.25.65.79.

- **Samedi 22 février, 20h30 : association Un rêve, un sourire. Théâtre humoristique**, troupe Uni'ver'scène de Taulé. Pièce en deux actes : « Au gai logis ». Ploudaniel, salle Brocéliande. 6 € / personne, gratuit pour les - de 12 ans et les personnes en situation de handicap.

- **Ar Baganir Laouen** : chaque mardi, à partir de 20 h, nous vous proposons divers jeux de sociétés (Tarot, Belote, Rhumikub, Srabble, Domino...etc.) et chaque dernier Mardi du mois « **Remue-Méninges** » vous attend dans la salle communale. **La prochaine session de ce mois aura lieu le 25 février.** Ambiance amicale et joyeuse assurée sans esprit de compétition. Venez réveiller vos mémoires : ne les laissez pas s'engourdir. Vous avez tous en vous d'innombrables connaissances qui ne demandent qu'à s'épanouir et s'enrichir. Partageons-les ensemble. Après tirage au sort, composition d'équipes de 3 ou 4 personnes par table suivant le nombre de participants. Renseignements par téléphone auprès de Roger BRETON au 02.98.83.42.53. ou par mail : [bretonroge@wanadoo.fr](mailto:bretonroge@wanadoo.fr).

- **Lesneven le club "Les Glycines"** organise un **concours de dominos mardi 18 février** à la maison d'accueil à partir de 13h30 ; mises + coupes

- **Université du Temps Libre : conférence jeudi 20 février** : nourrir 9 milliards d'hommes en 2050, par Gérard Maillet, cadre de l'agriculture ER. Cinéma Even, rue Alsace-Lorraine, 14 h.

- **Venez fêter les Gras aux Chardons Bleus**, à Brignogan-Plages, le samedi 1er mars : apéritif, repas, soirée dansante (39 €) ; sur réservation uniquement (tél. 02.98.85.80.78); déguisements bienvenus.

- **Théâtre en breton : Toull ar Bleiz par Ar Vro Bagan à Ploudaniel le 23 février, 15h, Espace Brocéliande.** Toull ar Bleiz (Le loup et le sonneur), est l'adaptation d'un conte populaire, qui nous fait découvrir les noces traditionnels en Bretagne, les danses, les musiques, les chants qui les accompagnent; et aussi les légendes et croyances sur les loups en Bretagne. Elle sera interprétée en breton par deux acteurs (Nicole Le Vourc'h et Goulc'han Kervella), deux sonneurs de renom (Christian Loaëc, Gaël Nicol) et des danseurs d'Avel-Dro Gwiseni et d'Ar Vro Bagan. 1<sup>ère</sup> partie : Paotred Pagan : Chants de la mer en breton. Prix de l'entrée : de 5 € à 12 €. Organisation : Plouzeniel Prest Bepred : 02.98.83.62.44.

- **Guissény samedi 22 février à 20h30 à la Maison Communale - Concert par la "Compagnie Brassens".** Georges Brassens, auteur libertaire, a construit un véritable univers autour de son personnage : sensible et rebelle, jovial ou râleur, grossier mais poète... Son œuvre nous emmène de la plus romantique des poésies aux plus grivoises des chansons, du sujet léger, anecdotique jusqu'au texte engagé à dimension universelle... Michel, Adrien, Fanch, et Jean-Claude, reprennent une partie du répertoire du chanteur et l'interprètent avec plaisir aux 4 coins de la Bretagne. Tarifs : 8€/adulte, 6€/étudiant-demandeur d'emploi et 4€/enfant -12 ans. Contact : Mairie de Guissény, Juliette Canu : 02.98.25.75.71.



## Informations diverses

- Madame Marie-Jo ROSEC propose **un voyage à Djerba (Tunisie) aux personnes handicapées**, pour 450 €/personne, tout compris. Pour plus d'infos (financement, conditions...), appeler Mme ROSEC au 06.68.65.90.99.

- A compter du 16 février, **Coviva spécialiste du maintien à domicile pour les personnes âgées** ouvre une agence au 13 rue Georges Clémenceau à Lesneven. Coviva propose les services de portage de repas à domicile et aide à la personne. Nous intervenons sur la communauté de communes de Lesneven. Renseignement : 09.81.60.23.15.

- **Assemblée générale annuelle de la CLCV** du pays de Lesneven, au Centre Socioculturel - 2, rue des déportés - Lesneven, **le samedi 22 février 2014 à 14h30.** Assemblée ouverte à tous. **Thème : Les assurances** : comment maîtriser son budget assurances : habitation, automobiles, cartes bancaires. Quelles sont les assurances obligatoires, facultatives, inutiles. Dossier présenté par une juriste de la CLCV. La CLCV « Consommation, logement, cadre de vie » est une association qui s'adresse à tous les consommateurs et usagers pour les informer et les aider à résoudre leurs problèmes dans tous les domaines de la vie quotidienne : habitat, environnement, santé, crédits, consommation, transports... Permanences les 1ers et 3<sup>es</sup> samedis de chaque mois au centre socioculturel, à Lesneven, de 10h30 à 12h.

- **Le service de soins infirmiers à domicile de l'ADS** des Pays de Landerneau-Lesneven-Plabennec, recrute en CDI **1 aide-soignant** (e) à 0,7 ETP. Poste à pourvoir le 24 février 2014. Transmettre lettre de motivation + CV à : ADS, 70 rue Anita Conti, 29260 LESNEVEN ou mail [secretariat@adspays.una29.fr](mailto:secretariat@adspays.una29.fr), site internet : [www.ads-llp.fr](http://www.ads-llp.fr)

- **"La ruche qui dit oui"** est un service pour commander et distribuer des produits de qualité en direct des producteurs et artisans locaux. L'inauguration de la ruche aura lieu **le 21 février à 18h** (rencontre avec les producteurs et dégustation) et la première vente **le 28 février**. Rejoignez nous vite! Détails sur le site <http://www.laruchequiditoui.fr/3027> ou en nous contactant [ruche3027@gmail.com](mailto:ruche3027@gmail.com) ou 06.11.19.89.69.



## Divers

♣ **CINÉMA EVEN**, 18 rue Alsace-Lorraine à Lesneven. Tel. : 02.98.21.17.27 « **Les trois frères** » : samedi 15 (20h45), dimanche 16 (10h45, 15h45, 20h45) ; « **Tel père tel fils** » : lundi 17 (19h45), « **Poupi** » : samedi 15 (10h) ; « **Philomena** » : jeudi 20 (19h45 et le lundi 24 (19h45), « **La belle et la bête** » : le vendredi 21 (20h45), le dimanche 23 (10h45 et 15h45) « **I, Frankenstein** » : samedi 22 (20h45), dimanche 23 (20h45)

### MEMENTO

**Ordures ménagères** : collecte des bacs individuels le mercredi. Présenter le bac la veille au soir.

**Pharmacie de garde** : ☎ 32 37 (serveur vocal - 0.34 € TTC/min).

**Médecin de garde** : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h, et jours fériés, composez le 15.

**Chirurgien-dentiste** : 02.98.90.55.77.

**Secours en mer** : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 - du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16

**ADMR Plouider/Goulven** : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

**Déchetterie de Lesneven** (Gouerven) : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ☎ 02.98.21.09.36.

**Lyonnaises des eaux** : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h ☎ 0810.398.398 - Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898. **Electricité** : ☎ 0810.333.029.

**Cabinet Infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas** : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25.

**Correspondants presse locaux** :

Le Télégramme : Hervé PRONOST ☎ 06.86.38.19.12. ; [hpro@aliceadsl.fr](mailto:hpro@aliceadsl.fr), Ouest-France : Marc Letissier ☎ 06.84.14.08.39 ; [letissier.marc@wanadoo.fr](mailto:letissier.marc@wanadoo.fr)

**Puéricultrice de la PMI, Mme Le Bihan** : reçoit sur Rdv le vendredi de 8h30 à 12h à la PMI de Lesneven., CDAS de Lesneven ☎ 02.98.83.23.66.

**Assistante sociale** : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

**Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique** : lundi de 14h à 17h et mercredi, de 9h à 12h. 02.98.21.02.02.

**Réseau de santé RESPECTE** : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi de 9h à 17h, [www.respecte.org](http://www.respecte.org), [asp.respecte@wanadoo.fr](mailto:asp.respecte@wanadoo.fr)

**Conciliateur de justice** : permanence en mairie de Lesneven le lundi de 14h à 17h ☎ 02.98.00.97.05., et en mairie de Kerlouan sur Rdv.

**Médiateur de la république** : autorité indépendante ayant pour mission d'aider à résoudre les litiges entre les administrés et l'administration, M. Jean Appere, permanence à la sous-préfecture de Brest, 3, rue Parmentier le mercredi matin sur Rdv ☎ 02.98.41.00.66.

**ADIL**, agence départementale pour l'information sur le logement, 14 Bd Gambetta à Brest ☎ 02.98.46.37.38.

**ADAPEI** Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

**Maison des personnes handicapées** : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50

